



International Coffee Organization
Organización Internacional del Café
Organização Internacional do Café
Organisation Internationale du Café

WP Board No. 1007/06

16 août 2006
Original : anglais

F

Comité exécutif/
Conseil international du Café
25 – 29 septembre 2006
Londres, Angleterre

**Avenir de l'Accord international
de 2001 sur le Café**

Communication du Burundi

Contexte

Comme suite à la décision prise par le Conseil international du Café à sa 95^e session de fixer au 15 août 2006 la date butoir de réception des propositions des Membres sur l'avenir de l'Accord de 2001, le Burundi a transmis la communication ci-après.

Mesure à prendre

Le Comité exécutif et le Conseil international du Café sont invités à examiner ce document.

OFFICE DU CAFÉ DU BURUNDI – OCIBU

Propositions quant à l’avenir de l’accord international 2001 sur le café

Le BURUNDI a souscrit à l’accord et s’en réjouit. Cependant, si il est vrai que l’accord est bien structuré, son application s’est avérée limitée sur le plan opérationnel.

Nous proposons de l’amender en lui définissant un cadre d’application plus précis et plus opérationnel sur le terrain à la satisfaction de tous ses membres.

L’accord amendé devrait garantir manifestement l’équité dans la mise en œuvre des différentes actions en faveur des membres.

Les nouveaux concepts de durabilité, traçabilité et autres ne peuvent aboutir que dans le contexte d’un accord bien pensé et plus engagé, présentant des possibilités et des modalités pratiques réalistes en matière de renforcement des capacités des producteurs tant sur le plan commercial et institutionnel.

L’accord devrait revenir en détails sur les stratégies ou mesures envisageables à cours terme pour relancer et soutenir la production dans les pays membres en difficultés.